Centre de services scolaire des Affluents
Québec

FICHE D'ADMISSION ET D'INSCRIPTION 2024-2025

À remplir et remettre au secrétariat de l'école au moment de l'inscription. Voir guide à la fin.

01 - IDENTITÉ DE L'ÉLÈVE

NOM	PRÉNOM	AUTRES PRÉNOMS	
SEXE ☐ M ☐ F	CODE PERMANENT	DATE DE NAISSANCE AAAA-MM-JJ	CODE DE NAISSANCE (016 QUÉBEC)
LANGUE MATERNELLE	LANGUE À LA MAISON	LIEU DE NAISSANCE (VILLE)	
STATUT LÉGAL		NIREC	

02 - IDENTITÉ DE L'AUTORITÉ PARENTALE (TELLE QU'INSCRITE À L'ACTE DE NAISSANCE OU D'ADOPTION DE L'ÉLÈVE)

NOM DU PÈRE	PRÉNOM DU PÈRE	RÉPONDANT ☐ OUI ☐ NON
DATE DE NAISSANCE	CODE DE NAISSANCE	LIEU DE NAISSANCE (PROVINCE CANADIENNE OU PAYS)

NOM DE LA MÈRE	PRÉNOM DE LA MÈRE	RÉPONDANT ☐ OUI ☐ NON
DATE DE NAISSANCE	CODE DE NAISSANCE	LIEU DE NAISSANCE (PROVINCE CANADIENNE OU PAYS)

NOM DU TUTEUR	PRÉNOM DU TUTEUR	RÉPONDANT ☐ OUI ☐ NON
CODE DE NAISSANCE	SEXE ☐ M ☐ F	

GARDE PARTAGÉE
☐ OUI ☐ NON

03 – ADRESSE DE L'ÉLÈVE (RÉSIDENCE PRINCIPALE DE L'ÉLÈVE POUR L'ENVOI DE DOCUMENTATION, POUR ÉTABLIR L'ÉCOLE D'AFFECTATION ET LE DROIT AU TRANSPORT SCOLAIRE)

TYPE D'ADRESSE		DATE EFFECTIVE SI DIFFÉRENTE AU PREMIER JOUR DE CLASSE
☐ 1- PÈRE ET MÈRE	☐ 3- MÈRE	
☐ 2- PÈRE	☐ 4- TUTEUR	
NO CIVIQUE	RUE, AVENUE, AUTRE	APPARTEMENT
VILLE	CODE POSTAL	CASE POSTALE
TÉL. DE RÉSIDENCE	TÉL. D'URGENCE	PERSONNE À CONTACTER

TÉL. PÈRE TRAVAIL	TÉL. PÈRE CELLULAIRE	TÉL. MÈRE TRAVAIL	TÉL. MÈRE CELLULAIRE

Agir ENSEMBLE

Centre administratif
80, rue Jean-Baptiste Meilleur
Repentigny (Québec) J6A 6C5
Téléphone : 450 492-9400
Télécopieur : 450 492-3720
www.csda.ca

Service des ressources éducatives
775, rue Saint-Louis
Terrebonne (Québec) J6W 1J7
Téléphone : 450 492-9400
Télécopieur : 450 492-3733

Service des ressources matérielles
Service des technologies de l'information
81, rue de Normandie
Repentigny (Québec) J6A 7B3
Téléphone : 450 492-9400
Télécopieur : 450 492-3728

04 - ADRESSES ÉLECTRONIQUES

COURRIEL PÈRE	COURRIEL MÈRE	COURRIEL TUTEUR

05 - ADRESSE GARDIENNE – 5 JOURS / SEMAINE (MATIN ET SOIR)

PERSONNE À CONTACTER	T ÉLÉPHONE	DATE EFFECTIVE SI DIFFÉRENTE AU PREMIER JOUR DE CLASSE
NO CIVIQUE	RUE, AVENUE, AUTRE	APPARTEMENT
VILLE	CODE POSTAL	CASE POSTALE

06 - ADRESSE PARENTALE (SI DIFFÉRENTE DE CELLE DE L'ÉLÈVE)

PÈRE – ENVOI D'UN 2E BULLETIN ☐ OUI ☐ NON		DATE EFFECTIVE SI DIFFÉRENTE AU PREMIER JOUR DE CLASSE
NO CIVIQUE	RUE, AVENUE, AUTRE	APPARTEMENT
VILLE	CODE POSTAL	CASE POSTALE
TÉL. DE RÉSIDENCE	TÉL. TRAVAIL	TÉL. CELLULAIRE

MÈRE - ENVOI D'UN 2E BULLETIN ☐ OUI ☐ NON		DATE EFFECTIVE SI DIFFÉRENTE AU PREMIER JOUR DE CLASSE
NO CIVIQUE	RUE, AVENUE, AUTRE	APPARTEMENT
VILLE	CODE POSTAL	CASE POSTALE
TÉL. DE RÉSIDENCE	TÉL. TRAVAIL	TÉL. CELLULAIRE

08 - DOSSIER ANNUEL DE L'ÉLÈVE – À REMPLIR PAR L'ÉCOLE

ORDRE D'ENSEIGNEMENT	CLASSE	CYCLE	ANNÉE DU CYCLE	TYPE DE PARCOURS	GROUPE-REPÈRE Pour le primaire	CLASSIFICATION Pour le secondaire	ZONE

09 - EXACTITUDE DES RENSEIGNEMENTS (SIGNATURE À L'ENCRE BLEUE)

J'AFFIRME QUE LES RENSEIGNEMENTS FOURNIS SUR CETTE FICHE SONT EXACTS

SIGNATURE DU RÉPONDANT (PARENT OU TUTEUR)

DATE :

PREUVE DE RÉSIDENCE –
J'ATTESTE AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES DOCUMENTS ORIGINAUX SUIVANTS :

DOCUMENT 1 (À REMPLIR PAR L'ÉCOLE)

DOCUMENT 2 (À REMPLIR PAR L'ÉCOLE)

SIGNATURE DU RESPONSABLE DE L'ÉCOLE

DATE :

GUIDE POUR LE RÉPONDANT – PARENT(S) OU TUTEUR

01. IDENTITÉ DE L'ÉLÈVE

Bien vérifier l'exactitude du nom, du prénom, des autres prénoms de l'élève, du sexe, de la date de naissance ainsi que du lieu de naissance. Ces renseignements doivent être identiques à ceux inscrits sur le certificat de naissance ou l'équivalent. Le NIREC est le Numéro d'Inscription au Registre de l'État Civil. Ce dernier figure dans la partie inférieure gauche du certificat de naissance de l'élève émis par le Directeur de l'état civil.

02. IDENTITÉ DE L'AUTORITÉ PARENTALE

Bien vérifier l'orthographe du nom et du prénom des parents ou tuteur. En ce qui a trait aux noms des parents, les renseignements doivent être identiques à ceux inscrits sur le certificat de naissance de l'élève ou l'équivalent. Vous devez également vous assurer que la case « répondant » soit cochée. Si l'élève demeure avec le père et la mère, les deux cases « répondant » doivent être cochées. Si l'élève est en garde partagée, les deux cases « répondant » doivent être cochées ainsi que la case « garde partagée ». Si l'enfant demeure avec le père ou la mère, les deux cases « répondant » peuvent être cochées selon le cas et de même si l'enfant demeure avec un tuteur.

03. ADRESSE DE L'ÉLÈVE

Si aucune adresse n'est inscrite à la section 05, c'est l'adresse principale inscrite à la section 03 qui détermine l'école d'affectation de l'élève selon la capacité d'accueil de l'école et selon les critères d'admission et d'inscription du Centre de services scolaire des Affluents. De plus, toute modification apportée à l'adresse principale pourrait entrainer un changement d'école d'affectation.

04. ADRESSES ÉLECTRONIQUES

Ces renseignements sont obligatoires et seront utilisés par les écoles du Centre de services scolaire des Affluents.

05. ADRESSE – GARDIENNE – 5 JOURS/SEMAINE (MATIN ET SOIR)

Dans le cas d'un surplus d'élèves dans une école, l'adresse principale aura préséance quant à l'affectation de l'élève selon les critères d'admission et d'inscription du Centre de services scolaire des Affluents.

06. ADRESSE PARENTALE

À la section 02, si vous avez coché la case « garde partagée », assurez-vous d'inscrire la 2e adresse correspondant à la garde partagée de l'élève. La garde partagée ne donne pas le droit d'exiger le transport scolaire.
Dans le cas d'une garde partagée, à la section 03, si l'adresse de l'élève indiquée correspond à :

- L'adresse du père et de la mère, il n'est pas nécessaire de remplir la section 06;
- L'adresse du père, la section 06 devra être remplie afin d'y inscrire celle de la mère;
- L'adresse de la mère, la section 06 devra être remplie afin d'y inscrire celle du père;
- L'adresse d'un tuteur, la section 06 devra être remplie afin d'y inscrire l'adresse du père ainsi que celle de la mère.

Le parent qui désire recevoir une copie du bulletin doit cocher la case « envoi d'un 2e bulletin ». L'adresse de ce parent doit être obligatoirement différente de l'adresse principale inscrite à la section 03.

08. DOSSIER ANNUEL DE L'ÉLÈVE (SECTION RÉSERVÉE AUX ÉCOLES ET AU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES AFFLUENTS)

09. EXACTITUDES DES RENSEIGNEMENTS (SIGNATURE À L'ENCRE BLEUE)

Veuillez signer et dater à l'endroit prévu à cet effet.